This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
(SECTION TÉLÉGRAPHIQUE)

RAPPORT DE GESTION

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

1921

Organisation et personnel.

L'organisation de la Section télégraphique du Bureau international n'a pas subi de changements notables en 1921.

Quant au personnel, nous signalons:

1. La retraite de M. E. Frey, Directeur, et son remplacement, à la date du 1er Août, par M. H.-L. Etienne, ingénieur diplômé, Vice-Directeur de l'Office central des transports internationaux par chemins de fer, à Berne.

2. La nomination à titre de commis, à compter du 1er Octobre, de M. L. Vermeille, occupé antérieurement en qualité d'aide.

3. L'engagement à titre provisoire, pour les services téléphonique et dactylographique des deux Sections, dès le 24 Octobre, de Mlle J. Morgenthaler.

Composition de l'Union télégraphique.

Durant l'année 1921, nous avons enregistré l'adhésion à l'Union télégraphique des pays suivants:

Chine, Lettonie et Venezuela.

Augmentée en conséquence de trois unités, l'Union télégraphique comprenait au 31 Décembre de la même année les 54 membres mentionnés dans le tableau ci-après, qui indique, de plus, la classe à laquelle ils appartiennent, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et, enfin, le chiffre de leur population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Afrique du Sud (Union) [1]	787 050	7 086 410	I	1er Janvier 1911.
Allemagne	475 095	58 892 520	I	1er Janvier 1866.
Argentine (République)	2 987 358	8 698 516	I	1er Janvier 1889.
Australie (Fédération) [2]	7 934 065	5 346 276	I	1er Janvier 1903.
Autriche	79 659	6 131 445	IV	1er Janvier 1866.
Belgique	29 455	7 555 576	III	1er Janvier 1866.
Bolivie	1 332 809	3 000 000	IV	1er Juin 1907.
Brésil	8 524 777	24 285 945	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	103 224	4 861 439	V	18 Septembre 1880.
Ceylan	65 609	4 110 367	VI	1er Janvier 1897.
Chili	757 366	3 505 317	I	1er Janvier 1908.
Chine	11 089 488	436 094 953	I	1er Janvier 1921.
Colonies portugaises	2 083 232	8 604 457	V	1er Janvier 1894.
Congo belge	2 365 000	15 000 000	VI	1er Janvier 1912.
Côte française des Somalis	120 000	200 000	VI	1er Juillet 1916.
Danemark [3]	42 919	3 269 578	IV	1er Janvier 1866.
Egypte	3 545 476	14 189 978	IV	9 Décembre 1876.
Erythrée	118 609	380 000	VI	1er Juillet 1908.
Espagne [4]	505 196	20 393 687	II	1er Janvier 1866.
Finlande	377 426	3 335 237	III	1er Septembre 1920.
France et Algérie [5]	1 111 696	47 039 351	I	1er Janvier 1866.
Grande-Bretagne [6]	1 780 757	61 702 664	I	24 Février 1871.
Grèce	155 109	5 447 077	V	1er Janvier 1866.
Hongrie	91 114	7 840 000	IV	1er Janvier 1866.
Indes britanniques	4 151 921	319 479 622	I	1er Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	49 161 047	III	1er Juillet 1872.
Indochine française	700 000	16 000 000	IV	26 Mai 1884.
Islande	104 785	94 690	VI	1er Octobre 1906.
Italie [7]	310 000	36 550 000	I	1er Janvier 1866.
Japon [8]	682 181	77 879 362	I	17 Janvier 1879.
Lettonie	65 684	1 727 500	V	11 Décembre 1921.
Luxembourg	2 597	267 447	VI	2 Mars 1866.
Madagascar	631 449	3 511 632	V	1er Janvier 1903.
Maroc	589 800	5 940 000	IV	1er Janvier 1912.
Norvège	322 909	2 691 855	III	1er Janvier 1866.
Nouvelle-Calédonie	19 824	50 608	VI	1er Janvier 1895.
Nouvelle-Zélande	269 917	1 226 981	IV	3 Juin 1878.
Pays-Bas	34 186	6 841 155	III	1er Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1er Janvier 1869.
Pologne	374 960	27 944 513	III	1er Janvier 1921.
Portugal [9]	91 948	5 960 056	V	1er Janvier 1866.
Roumanie	304 132	16 762 811	III	9 Février 1866.
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	283 500	14 600 000	III	9 Février 1866.
Russie	21 053 184	155 014 929	I	1er Janvier 1866.
Sarre (Territoire de la)	1 900	650 000	VI	1er Septembre 1920.
Sénégal	250 000	1 075 000	V	26 Mars 1885.
Siam	556 073	8 809 303	V	21 Avril 1883.
Suède	448 278	5 904 292	III	1er Janvier 1866.
Suisse	41 324	3 880 320	IV	1er Janvier 1866.
Tchécoslovaquie	142 575	13 811 655	III	10 Janvier 1920.
Tunisie	129 318	1 926 000	V	1er Juillet 1885.
Turquie	1 450 000	25 000 000	I	1er Janvier 1866.
Uruguay	186 926	1 378 808	IV	1er Juillet 1902.
Venezuela	1 020 400	2 755 685	V	1er Juillet 1921.
Totaux	84 235 947	1 572 866 064		

[1]) Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1er Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1er Juillet 1904, le Transvaal le 1er Juillet 1904. — [2]) Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1er Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1er Juillet 1880. — [3]) Non compris les îles Féroé. — [4]) Y compris les Baléares et les Canaries. — [5]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — [6]) Y compris Gibraltar, Malte, Kenya et Uganda. — [7]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — [8]) Y compris Chosen (Corée), Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kvantoung. — [9]) Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont déclaré vouloir se conformer aux dispositions de la Convention se composait, au 31 Décembre 1921, ainsi qu'il suit:

1° Commercial Cable C°.†)
2° Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
3° Compagnie des câbles sud-américains.
4° Compagnie Est-européenne des télégraphes.
5° Compagnie française des câbles télégraphiques.
6° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
7° Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine.
8° Compañia telegráfico-telefónica del Plata.
9° Direct Spanish Telegraph C°.
10° Direct West India Cable C°.
11° Eastern Telegraph C°.
12° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
13° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
14° Halifax and Bermudas Cable C°.
15° Indo-European Telegraph C°.
16° West African Telegraph C° (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
17° West India and Panama Telegraph C°.
18° Western Telegraph C°.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir déclaré officiellement vouloir se conformer aux dispositions de la Convention de St-Pétersbourg, observent cependant, d'une manière générale, celles du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se composait des Compagnies ci-après:

1° African Direct Telegraph C°.
2° Amazon Telegraph C°.
3° American Telegraph and Cable C° (Western Union).
4° Anglo American Telegraph C°.
5° Central and South American Telegraph C° (All America Cables Incorporated).
6° Commercial Cable C°. *)
7° Commercial Pacific Cable C°.
8° Cuba Submarine Telegraph C°.
9° Direct United States Cable C°.
10° Eastern and South African Telegraph C°.
11° Europe and Azores Telegraph C°.
12° Mexican Telegraph C°.
13° Pacific and European Telegraph C°.
14° River Plate Telegraph C° (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
15° Société Anonyme belge des câbles télégraphiques.
16° West Coast of America Telegraph C°.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut:

1° African Transcontinental Telegraph C°.
2° British North Borneo C°.
3° Commercial Cable Company of Cuba.
4° Postal Telegraph C°.
5° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, la Direction générale des télégraphes nationaux du Mexique, les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et le Pacific Cable Board.

Travaux et publications du Bureau.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau a été de 5224 (1920: 4070). Un certain nombre de pièces communes aux deux Sections n'est pas compris dans ce total. Les

†) Pour le câble Havre-Waterville seulement.
*) Voir sous «1° Commercial Cable C°» du premier groupe.

Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Modifications du Règlement de service	77	pièces.
Demandes d'avis sur le sens de certaines dispositions du Règlement		
Dispositions facultatives; admission de télégrammes spéciaux	62	»
Langage convenu et codes	63	»
Notifications de tarifs	1051	»
Demandes de renseignements concernant les tarifs		
Adhésions à la Convention	70	»
Législation télégraphique	43	»
Documents de Conférences, vente	103	»
Ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	633	»
Nomenclature des bureaux télégraphiques, vente	532	»
Cartes télégraphiques et Nomenclature des câbles, élaboration	251	»
» » » » » » vente	191	»
Journal télégraphique	291	»
Comptabilité	448	»
Restrictions de service	145	»
Interruptions et rétablissements de lignes	203	»
Personnel	160	»

Les **Circulaires,** au nombre de 14 (du N° 727 au N° 740), ont traité des objets suivants:

Elaboration d'une nouvelle (14e) édition de la Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques.

Prix de cette édition.

Proposition de l'Administration tchécoslovaque concernant l'admission de la langue « esperanto » dans la correspondance télégraphique internationale en langage clair.

Vote définitif au sujet de cette proposition.

2me édition de la Législation télégraphique.

Comptes de l'exercice 1920.

Rapport de gestion pour 1920.

Taxes télégraphiques entre pays limitrophes du régime européen.

Supplément N° 6 à la Nomenclature des câbles (10e édition, 1910).

Elaboration d'une nouvelle (11e) édition de cette Nomenclature.

Statistique générale de la Télégraphie, année 1919.

Statistique générale de la Téléphonie, année 1919.

Elaboration d'une nouvelle édition de la Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen.

Les **Notifications,** au nombre de 194, comprennent 181 circulaires télégraphiques et 13 circulaires imprimées (Nos 801—813).

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications télégraphiques internationales; les autres ont pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les adhésions à la Convention télégraphique internationale; les restrictions apportées à la correspondance télégraphique internationale ou la levée de restrictions; les mutations dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; la modification temporaire de l'heure légale dans certains pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; les adhésions à l'arrangement concernant l'échange des télégrammes différés; les tarifs afférents aux nouvelles communications ou les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux existants; les changements apportés aux tarifs intérieurs de certains pays; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service.

Comme annexe à la Notification N° 811 du 1er Octobre 1921, nous avons donné un tableau récapitulatif des pays et compagnies privées ayant adhéré à l'Arrangement concernant les télégrammes différés, avec indication des langues autorisées par chacun de ces pays pour ces télégrammes.

A la Notification N° 814 du 1er Janvier 1922 est joint un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1921.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1921, la **Statistique générale de la télégraphie** pour l'année 1919, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique.*

Tirage de ce cahier		980 exemplaires
Répartition gratuite et service du Bureau	765 exemplaires	
Vente en 1921	135 »	
		900 »
Stock au 31 Décembre 1921		80 exemplaires

(Le stock des fascicules des années 1878, 1882, 1883 et 1893 est épuisé.)

La **Statistique générale de la téléphonie** pour l'année 1919 a aussi été établie, dans la mesure des renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique,* ainsi qu'en un cahier séparé.

Tirage de ce cahier		960 exemplaires
Répartition gratuite et service du Bureau	766 exemplaires	
Vente en 1921	122 »	
		888 »
Stock au 31 Décembre 1921		72 exemplaires

Le 45e volume du **Journal télégraphique,** qui se rapporte à l'année 1921 (53e année de son existence), comprend 240 pages avec 67 figures.

Il contient notamment:

La revue télégraphique de 1920; des articles techniques sur la pupinisation des lignes aériennes et leurs constantes électriques, sur l'évolution de la valve thermionique, sur un schéma d'armement des lignes télégraphiques et téléphoniques aériennes, sur une méthode rationnelle de comparaison des appareils téléphoniques d'abonnés, sur les relais téléphoniques de la Western Electric Company, sur l'emploi des appareils Baudot en télégraphie sans fil; une suite d'articles indiquant les dispositions réglementaires concernant le personnel au Brésil, en Espagne, en Norvège, au Luxembourg et en France; une étude sur les maladies du personnel télégraphique au Danemark; un article sur les télégrammes météorologiques; les statistiques télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique de 1919; seize extraits de rapports de gestion de différentes Administrations; huit documents officiels; dix notices bibliographiques sur des ouvrages concernant la télégraphie, la radiotélégraphie, la téléphonie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; environ 160 nouvelles; enfin le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des communications internationales.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2650 exemplaires, dont voici la distribution:

Répartition gratuite et échanges	1752
Abonnements souscrits par les Administrations	530
» » » » Compagnies	145
» pris directement, par la librairie ou par la poste	91
Total	2528

Quant aux années antérieures, les volumes I à III (années 1869 à 1877) puis XXXVI (année 1912) sont épuisés; il existe, par contre, un certain nombre de collections des autres volumes.

Il restait au 31 Décembre 1921 un stock disponible de 378 exemplaires de la **Table alphabétique générale des matières,** établie pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique,* comprenant la période allant de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1910.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques. En 1921, le Bureau a publié l'Annexe récapitulative des années 1918, 1919 et 1920 et les Annexes ordinaires Nos 40 à 50, tirées à 48 500 exemplaires. D'autre part, dans des Annexes spéciales, il a publié, en vue de faciliter la taxation et l'acheminement des télégrammes, la liste des bureaux des Etats nouvellement créés et celle des bureaux qui ont passé d'un Etat à un autre par suite de changement des frontières politiques.

Enfin, le stock de la 13e édition de la Nomenclature étant épuisé, le Bureau a procédé à la préparation d'une nouvelle édition de ce document. Les renseignements lui étant parvenus tardivement, il n'a pu livrer le manuscrit à l'imprimerie que le 1er Décembre. L'impression est actuellement en cours. Tout fait espérer que, grâce aux dispositions prises, elle pourra être achevée en Avril prochain.

Au cours de l'année, le Bureau international a réuni en un volume les articles parus précédemment dans le *Journal télégraphique* sur la **Législation télégraphique** des Etats de l'Union.

Tirage		1000 exemplaires
Répartition gratuite	742 exemplaires	
Vente en 1921	78 »	
		820 »
Stock au 31 Décembre 1921		180 exemplaires

Nomenclature des câbles. Etant donné le grand nombre d'additions, de modifications et de suppressions survenues depuis la publication du dernier supplément dans le réseau sous-marin du globe, nous avons publié et distribué, au cours de l'exercice 1921, un supplément récapitulatif (n° 6) à ce document.

D'autre part, le stock de la Nomenclature (publiée en 1910) étant épuisé, nous avons procédé à la préparation d'une nouvelle édition de ce document.

Autres documents publiés par le Bureau.	Vente en 1921	Stock au 31 Déc. 1921
Documents de la Conférence télégraphique internationale de Paris, 1865	—	—
" " " " " Vienne, 1868	—	—
" " " " " Rome, 1872	5	37
" " " " " St-Pétersbourg, 1875	—	—
" " " " " Londres, 1879	—	—
" " " " " Berlin, 1885	3	10
" " " " " Paris, 1890	5	47
" " " " " Budapest, 1896	15	29
" " " " " Londres, 1903	33	291
" " " " " Lisbonne, 1908	33	168
Convention télégraphique internationale et Règlement de service revisé par la Conférence de Lisbonne, 1908	217	146
Tableau des modifications et adjonctions aux dispositions du Règlement télégraphique de Lisbonne, rendues nécessaires par la revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques	218	208
Annexe au Tableau A du Règlement télégraphique international	42	—
Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international	51	106
Tableau indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret,** les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international (publié en 1910)	75	68
Etude sur le Règlement télégraphique international (publiée en 1917)	66	303
Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale (brochure publiée en 1912)	4	—
Répertoire analytique pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1er Avril 1911, contenus dans les différentes Notifications	77	104
Mémoire commémoratif, édité à l'occasion du Cinquantenaire de l'Union télégraphique et intitulé **L'Union télégraphique internationale (1865—1915)**	84	575
Tarifs téléphoniques (brochure publiée en 1906)	39	228
Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un appendice (1901):		
1er volume	34	717
2e volume	34	933
3e volume	34	1034
4e volume	34	1009
Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille (édition 1920)	1139	2416
Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906:		
Carte	73	270
Liste	123	43

	Vente en 1921	Stock au 31 Déc. 1921
Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen (édition 1917)	79	20
Nomenclature des câbles formant le réseau sous-marin du globe, 10e édition, 1910	108	—
— Supplément récapitulatif nº 6 à cette Nomenclature (15 Avril 1921) . .	942	134

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Un fonds de prévoyance fut établi en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, le Conseil fédéral suisse a décidé, en date du 14 Août 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, d'alimenter le fonds par le versement du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de 100 000 francs prévu par le Règlement de service international.

Pour l'exercice 1921, ce versement fut perçu sur le crédit de 200 000 francs accordé provisoirement au Bureau international par le Conseil fédéral suisse.

Le fonds de prévoyance s'élevait, à la fin de 1920, à la somme de . . .		291 747 fr. 10
Il s'est augmenté en 1921:		
par la capitalisation des intérêts, de	16 567 fr. 26	
par le bénéfice de cours sur les titres, de	22 114 » —	
par le versement du Bureau international, de	16 598 » 14	
		55 279 » 40
de sorte que l'avoir total du Fonds de prévoyance s'élevait au 31 Décembre 1921 à		347 026 fr. 50

Ce fonds était placé comme suit:

%	Genre de titre	Jouissance	Valeur nominale	Cours	Valeur d'inventaire	Bénéfice de cours	Perte de cours
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
	Obligations:						
3%	Emprunt fédéral 1903	15 Oct. 1921	53 000	66,25	35 112,50	—	—
5%	Emprunt fédéral 1914 (M. II)	1er Déc. 1921	5 000	96,50	4 825,—	325,—	—
4½%	Emprunt fédéral 1915 (M. III)	30 Sept. 1921	70 000	83,50	58 450,—	9 450,—	—
4½%	Emprunt fédéral 1916 (M V)	15 Juillet 1921	3 000	95,60	2 868,—	189,—	—
4½%	Emprunt fédéral 1917 (M. VI)	31 Déc. 1921	37 000	88,25	32 652,50	2 312,50	—
5%	Emprunt fédéral 1917 (M. VIII)	31 Juillet 1921	60 000	91,50	54 900,—	4 500,—	—
6%	Bons de Caisse de la Confédération, 1921	5 Sept. 1921	66 000	100,—	66 000,—	—	—
5%	Canton d'Argovie 1915	31 Déc. 1921	9 000	95,75	8 617,50	67,50	—
3%	Canton de Berne 1895	1er Janv. 1922	31 000	68,50	21 235,—	5 270,—	—
5½%	Banque Hypothécaire d'Argovie, Brugg .	31 Déc 1921	30 000	100,—	30 000,—	—	—
	Valeur des titres		364 000		314 660,50	22 114,—	
	Avoir à la Caisse d'Etat fédérale				32 366,—		
	Fortune au 31 Décembre 1921				347 026,50		

Comptabilité.

Ainsi que nous le signalions dans notre dernier rapport, les ressources mises à notre disposition sont devenues absolument insuffisantes pour subvenir aux frais généraux de plus en plus élevés. Les dépenses ne peuvent plus être couvertes par le crédit annuel de 100 000 francs, alloué depuis 1895, bien que les frais aient toujours été réduits au strict nécessaire. Ces dernières années, les prix de revient des documents vendus ont dû être majorés, pour équilibrer le budget; mais cette catégorie de ressources a également ses limites. Le cadre de notre budget est donc

devenu trop étroit et nous avons dû prier le Conseil fédéral suisse de nous autoriser à le dépasser, afin de pouvoir faire face aux nécessités du service.

Le 24 Mai 1921, le Conseil fédéral suisse a adressé aux Ministères des Affaires étrangères des Etats contractants une Note circulaire pour leur exposer la situation financière du Bureau international et pour leur proposer de mettre à notre disposition, avec effet rétroactif au 1er Janvier 1921, un crédit annuel de 200 000 francs pour la section télégraphique.

Cette Note du Conseil fédéral suisse a rencontré un accueil favorable de tous les Offices qui y ont répondu jusqu'à présent; treize Offices n'ont pas encore fait connaître leur manière de voir, mais comme tous étaient priés de vouloir bien donner une réponse jusqu'au 31 Juillet 1921, nous osons espérer qu'il y a lieu d'inférer de leur silence que ces Offices sont d'accord avec la proposition d'augmentation de crédit.

Le résultat général du compte de l'exercice 1921, reproduit ci-après, est le suivant:

Le budget de 1921, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de	1 017 761 fr. 05	
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à .	792 110 » —	
Différence		225 651 fr. 05
Les dépenses se sont effectivement élevées à	355 401 fr. 12	
et les recettes ont atteint le chiffre de	154 756 » 62	
Différence réelle à la charge des Administrations		200 644 » 50

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à 200 644 fr. 50, ce qui porte à 291 francs le montant de chacune des 689 1/2 unités indiquées dans le tableau ci-après:

Tableau de répartition.

Classe	Nombre des Administrations	Unités par classe	Total des unités	Montant de l'unité	Montant par classe	Total des montants
					Fr.	Fr.
I	14	25	350	291 francs	7 275	101 850,—
II	1	20	20		5 820	5 820,—
III	10	15	150		4 365	43 650,—
IV	10	10	100		2 910	29 100,—
V	9[1])	5	42 1/2		1 455	12 367,50
VI	9	3	27		873	7 857,—
	53		689 1/2			200 644,50

[1]) Dont 1 Administration pour 6 mois seulement.

Reçu de la Caisse d'Etat fédérale en 1921	354 756 fr. 62	
Versé à la Caisse d'Etat fédérale en 1921	251 223 » 95	
Excédent des payements de la Caisse d'Etat fédérale . . .	103 532 fr. 67	
Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1921 atteint le chiffre de		407 691 fr. 62
L'Union télégraphique devait à la Caisse d'Etat fédérale à la même date .		407 047 » 12
Il reste donc pour l'année 1922 un solde actif de		644 fr. 50

Berne, le 8 Mars 1922.

Le Directeur:
ETIENNE.

(Compte et budget, voir page suivante.)

Compte de l'exercice 1921 et Budget pour l'année 1922.

Recettes.

	Compte de 1921.		Budget pour 1922.	
I. Vente d'imprimés.				
1. Journal télégraphique	fr. 5 100,55		fr. 4 200,—	
2. Nomenclature des bureaux	» 136 035,80		» 452 389,35	
3. Statistique	» 460,15		» 450,—	
4. Vocabulaire	» 233,40		» 100,—	
5. Cartes télégraphiques	» 1 765,62		» 26 000,—	
6. Notifications et Circulaires	» 5 834,95		» 7 000,—	
7. Nomenclature des câbles	» 2 071,80	fr. **151 502,27**	» 1 700,—	fr. **491 839,35**
II. Vente de documents des Conférences		» **1 696,40**		» **1 000,—**
III. Imprévu		» **1 016,95**		» **—,—**
IV. Solde actif de l'année dernière		» **541,—**		» **700,—**
		fr. **154 756,62**		fr. **493 539,35**
V. Parts contributives des Etats.				
1. Service ordinaire	fr. 200 644,50		fr. 196 072,45	
2. Frais spéciaux des Conférences	» —,—	fr. **200 644,50**	» 14 000,—	» **210 072,45**
		fr. **355 401,12**		fr. **703 611,80**

Dépenses.

I. Personnel.				
1. Traitements	fr. 96 401,—		fr. 102 204,— [2])	
2. Assurances	» 14 501,95		» 14 723,10	
3. Aides de bureau	» 2 372.35	fr. **113 275,30**	» 10 950,— [3])	fr. **127 877,10**
II. Frais de voyages		» **314,25**		» **1 000,—**
III. Loyers		» **6 670,—**		» **6 000,—**
IV. Matériel de bureau.				
1. Livres, cartes, journaux, etc.	fr. 675,48		fr. 1 000,—	
2. Mobilier	» 1 680,50	» **2 355,98**	» 2 000,—	» **3 000,—**
V. Frais généraux de bureau.				
1. Fournitures de bureau	fr. 772,35		fr. 1 000,—	
2. Eclairage, chauffage, etc.	» 2 772,45		» 1 200,— [4])	
3. Affranchissements, expéditions	» 2 714,70		» 3 500,—	
4. Service	» 1 330,—	» **7 589,50**	» 1 250,—	» **6 950,—**
VI. Imprimés.				
1. Journal télégraphique	fr. 16 315,45		fr. 9 088,—	
2. Nomenclature des bureaux	» 174 126,75		» 480 896,70 [5])	
3. Statistique	» 963,20		» 1 200,—	
4. Vocabulaire	» 121,50		» 100,—	
5. Cartes télégraphiques	» 263,95		» 38 700,— [6])	
6. Notifications et Circulaires	» 8 706,40		» 9 000,—	
7. Nomenclature des câbles	» 3 556,25	» **204 053,50**	» 4 000,—	» **542 984,70**
VII. Frais spéciaux des Conférences		» **202,25**		» **15 000,—** [7])
VIII. Imprévu		» **20 295,84** [1])		» **500,—**
IX. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)		» **644,50**		» **300,—**
		fr. **355 401,12**		fr. **703 611,80**

[1]) Dont 16 598 fr. 14 versement au Fonds de prévoyance. — [2]) Emploi d'un nouveau commis et augmentations périodiques. — [3]) Moitié des traitements de la dactylographe et d'un expéditionnaire communs aux deux sections du Bureau. Traitements des aides. — [4]) Le chauffage est fait, depuis le 1er Janvier 1922, par l'expéditionnaire mentionné à la note [3]). — [5]) Publication de la 14e édition de la Nomenclature des bureaux télégraphiques. — [6]) Publication d'une nouvelle Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen et d'une carte schématique du réseau européen. — [7]) Travaux préparatoires pour la prochaine Conférence.